



RÈGLEMENT VTT

Saison 2026-2027

RENSEIGNEMENTS FÉDÉRATIONS

Ligue Handisport Francophone

Grand'Rue 3 – 6000 Charleroi

Tel : +32 (0)71.11.60.80

Email : info@handisport.be

www.handisport.be



TABLES DES MATIÈRES

Table des matières

RENSEIGNEMENTS FÉDÉRATIONS	2
TABLES DES MATIÈRES	3
1. Présentation du championnat.....	4
2. Déroulement d'une journée.....	4
2.1. Les missions des éducateurs	4
a) À l'arrivée du club	4
b) Pendant la journée.....	4
c) À la fin de la journée	5
2.2. Les missions des sportifs	5
3. Le règlement.....	5
3.1. Les scores	5
a) Les points	5
b) Le classement.....	6
3.2. Les catégories.....	6
3.3. Rappels à tous	6

1. Présentation du championnat

Le championnat adapté de **VTT** est destiné au public adulte en situation de handicap intellectuel qui participe sous l'accompagnement et la responsabilité d'un éducateur ou d'une personne encadrante.

Ce championnat se déroule en journée, en semaine. 3 à 6 journées de championnat sont organisées de septembre à juin.

Chaque journée sera divisée en **2 temps de 2h** de course en individuel ou par équipe.

- En équipe, les athlètes parcourront le circuit puis une fois celui-ci terminé, ils passeront le relais à leur coéquipier et ainsi de suite dans le but de réaliser le plus de tours possibles durant les deux temps de course déterminé.
- En individuel, les athlètes parcourront le circuit le plus de fois possible durant les deux temps de course déterminé.
- Chaque journée débute à 9h45 et se termine à 15h30.
- Les sportifs peuvent arriver à partir de 9h30.

2. Déroulement d'une journée

2.1. Les missions des éducateurs

a) À l'arrivée du club

- **L'éducateur met tout en œuvre pour arriver à l'heure. Le cas échéant, il prévient ! Sans nouvelle, les matchs sont lancés selon la planification établie. Toute absence est notifiée d'un forfait ! (cfr règlement général CMA).**
- L'éducateur annonce la présence de son club à la table de secrétariat – arbitrage.
- L'éducateur indique en vert les présents et en rose les absents sur la feuille de présence (ou autres couleurs prévues par l'organisateur).
- L'éducateur **récupère les dossards** correspondants pour ses sportifs.

b) Pendant la journée

- L'éducateur gère/encadre au mieux la dynamique de son groupe institutionnel ; il est responsable du comportement de ses joueurs.
- L'éducateur est responsable d'**assurer l'échauffement de ses athlètes**.

- L'éducateur est responsable d'accompagner ses sportifs et veiller à ce qu'ils soient présents à l'épreuve à temps.

c) À la fin de la journée

- L'éducateur **remet les dossards à l'organisateur.**
 - Les éducateurs aident pour le rangement.
 - **La LHF rappelle qu'en cas de dégâts occasionnés aux installations sportives, les frais associés aux dégâts seront à la charge du participant responsable des dégâts. L'assurance de la LHF n'intervient pas dans de telles circonstances.**
 - Les éducateurs vérifient que leurs sportifs ont bien toutes leurs affaires.
- ➔ **Les éducateurs sont tenus de veiller à rendre les locaux dans un état correct et soigné, d'être attentifs à la propreté des tables de repas, des vestiaires et des toilettes.**

2.2. Les missions des sportifs

- Les sportifs portent une tenue et des chaussures adaptées à la pratique du sport. Ceci pour autant que, selon la(es) déficience(s) existante(s), une autre tenue ou d'autres chaussures ne soient indiquées.
- **Tous les clubs doivent être identifiables par une tenue homogène. Les équipes sont reconnaissables entre-elles.**
- Les sportifs ne portent pas d'objets (bagues, bracelets, montres) susceptibles de causer des blessures lors du jeu.
- **Les sportifs sont munis de leur vélo et de leur casque.**
- Les sportifs sont présents dans un esprit sportif de camaraderie et de fair-play.
- Le sportif ne peut pas venir noter son score lui-même.

3. Le règlement

3.1. Les scores

a) Les points

Les points sont attribués pour chaque manche (par journée : 1 manche le matin et 1 manche l'après-midi).

- 1^{er} : 50 points
- 2^{ème} : 45 points
- 3^{ème} : 40 points
- ...

- 10^{ème} : 15 points
- 11^{ème} : 12 points
- 12^{ème} : 10 points
- À partir de la 16^{ème} place : 2 points
- Forfait : 0 point
- Un joueur / une équipe doit être **présent à au moins 2/3 du nombre total de journées**. En cas d'absence excédant ce seuil, il sera déclaré forfait pour le reste du championnat.

b) Le classement

Le classement se réalise en équipe ou en individuel, en fonction du nombre de points à la fin du championnat. Il est actualisé après chaque journée.

Une remise des prix est organisée la dernière journée du championnat, avec une récompense pour tous.

La LHF se charge d'organiser cette remise des prix (et de prévoir les récompenses associées).

3.2. Les catégories

Les sportifs participent en équipe ou en individuel sans catégories supplémentaires.

3.3. Rappels à tous

- **Le port du casque est obligatoire.**
- L'arbitre dirige l'organisation et ses décisions sont sans appel.
- Les joueurs doivent avoir un comportement correct vis-à-vis des adversaires, des officiels et du public. Sont sanctionnés :
 - Les dégâts volontaires à l'équipement ;
 - Un langage ou un comportement inconvenant ;
 - Tous dégâts volontaires à l'équipement sont à la charge du club auquel adhère le contrevenant.
 - Sanctions :
 - L'arbitre sanctionne ses excès selon la situation. Les sanctions vont d'un avertissement – la perte des points.
- **En cas de remplacement d'un joueur, il est préférable de faire appel à un joueur d'un niveau équivalent.** Si cela n'est pas possible et qu'un ou plusieurs joueurs d'un niveau supérieur sont alignés, l'éducateur devra mettre en place des règles spécifiques afin

de limiter leur influence sur le jeu. À défaut d'une telle intervention, l'arbitre pourra exclure le joueur concerné du match.

- Le coach peut encourager ou donner des directives à ses joueurs pendant le jeu tant que cela reste dans un esprit sportif et fairplay.